

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DE GARGAS (M57) (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21840047100015

POSTE COMPTABLE : SGC DE PERTUIS

M. 57

Décision modificative 2 (3)

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE GARGAS (4)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 29/12/2025

Reçu en préfecture le 29/12/2025

Publié le

ID : 084-218400471-20251222-DELIB2025122276-BF

17/12/2025	Edition de Décision Modificative	1 / 2
------------	---	-------

Décision modificative n°2 (Crédit supplémentaire)

Description : DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 2 DU BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

date de délibération : 22/12/2025

Imputation	OUVERT	RÉDUIT	Commentaires
D I 204 2041512 OPNI		5 000,00	SUBV. EQUIP. VERSEES AUX GROUP. DE COLLECTIV. EPL ET COLLECTIV. A STATUT PARTICULIER BAT. ET INSTALL. PROG OP NON INDIVIDUALISEE
D I 204 20421 OPNI	5 000,00		SUBV. D EQUIP. VERSEES AUX PERS. DE DROIT PRIVE PROG OP NON INDIVIDUALISEE
D I 21 2111 101		30 000,00	TERRAINS NUS PROG ACHAT DE TERRAINS
D I 21 2111 OPNI	1 000,00		TERRAINS NUS PROG OPNI
D I 21 2115 101	80 000,00		TERRAINS BATIS PROG ACHAT DE TERRAINS
D I 21 2115 OPNI	2 000,00		TERRAINS BATIS PROG OP NON INDIVIDUALISEE
D I 21 212 164	120 000,00		AGENC. ET AMENAG. DE TERRAINS PROG AMENAG. DES MINES DE BRUOUX
D I 21 212 180		22 000,00	AGENC. ET AMENAG. DE TERRAINS PROG TENNIS
D I 21 212 183	10 000,00		AGENC. ET AMENAG. DE TERRAINS PROG AIRE DE JEUX ET DE LOISIRS
D I 21 212 OPNI	100 000,00		AGENC. ET AMENAG. DE TERRAINS PROG OP NON INDIVIDUALISEE
D I 21 2131 41		200 000,00	BATIMENTS PUBLICS PROG TRAV. BAT. COMMUNAUX
D I 21 2131 86		10 000,00	BATIMENTS PUBLICS PROG TRAVAUX CIMETIERE
D I 21 2131 OPNI		80 000,00	BATIMENTS PUBLICS PROG OP NON INDIVIDUALISEE
D I 21 2132 176		120 000,00	IMMEUBLES DE RAPPORT PROG BAT. PRODUCTIFS DE REVENUS
D I 21 2135 173	140 000,00		INSTALL. GEN. AGENC. ET AMENAG. DES CONSTRUCTIONS PROG AMENAG. ECOLES
D I 21 2135 180	21 000,00		INSTALL. GEN. AGENC. ET AMENAG. DES CONSTRUCTIONS PROG TENNIS
D I 21 2135 41	150 000,00		INSTALL. GEN. AGENC. ET AMENAG. DES CONSTRUCTIONS PROG TRAV. BAT. COMMUNAUX
D I 21 2152 OPNI	8 000,00		INSTALLATIONS DE VOIRIE PROG OP NON INDIVIDUALISEE
D I 21 21538 176	5 000,00		AUTRES RESEAUX PROG BAT. PRODUCTIFS DE REVENUS
D I 21 21538 OPNI	100 000,00		AUTRES RESEAUX PROG OP NON INDIVIDUALISEE
D I 21 2157 56	70 000,00		MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE PROG ACQUIS. MAT. OUTILL. MOB.
D I 21 21621 89		20 000,00	BIENS SOUS JACENTS PROG RESTAURATION PATRIMOINE

Envoyé en préfecture le 29/12/2025

Reçu en préfecture le 29/12/2025

Publié le

ID : 084-218400471-20251222-DELIB2025122276-BF

17/12/2025	Edition de Décision Modificative	2 / 2
------------	---	-------

Décision modificative n°2 (Crédit supplémentaire)

Description : DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 2 DU BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

date de délibération :

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D I 21 2182 56		25 000,00	MATERIEL DE TRANSPORT PROG ACQUIS. MAT. OUTILL. MOB.
D I 21 2188 173	5 000,00		AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES PROG AMENAG. ECOLES
D I 21 2188 180	1 000,00		AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES PROG TENNIS
D I 21 2188 56	40 000,00		AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES PROG ACQUIS. MAT. OUTILL. MOB.
D I 23 231 OPNI		346 000,00	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS PROG OP. NON INDIVIDUALISEE

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures	858 000,00	
	Réductions	858 000,00	
Recettes :	Ouvertures		
	Réductions		
Equilibre :	Ouv. - Rad.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	858 000,00
Solde Réductions	858 000,00
Ouv. - Réd.	

Envoyé en préfecture le 29/12/2025

Reçu en préfecture le 29/12/2025

Publié le

ID : 084-218400471-20251222-DELIB2025122276-BF

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

Pour :

Contre :

Abstentions :

Envoyé en préfecture le 29/12/2025

Reçu en préfecture le 29/12/2025

Publié le

ID : 084-218400471-20251222-DELIB2025122276-BF

Date de convocation : 17/12/2025



Présenté par le Maire (1),

A GARGAS, le 22/12/2025

Délibéré par l'assemblée délibérante (2), réunie en session ordinaire

A GARGAS, le 22/12/2025

Les membres de l'assemblée délibérante l'assemblée délibérante (2),(3).

002. VIGNE-ULMIER Bruno , Maire	Président de séance	
003. LAURENT Marie-José , Adjointe au Maire	Secrétaire de séance	
004. GARCIA Laurent , Adjoint au Maire		
005. ESPANA Valérie , Adjointe au Maire		
006. SIAUD Patrick , Adjoint au Maire		
007. ARMAND Vanessa , Adjointe au Maire		
008. AUBERT Serge , Adjoint au Maire		
009. FAUQUE Michèle , Conseillère Municipale		
010. MANUELIAN Odette , Conseillère Municipale		
011. SARTO Nadine , Conseillère Municipale		
012. MIETZKER Corinne , Conseillère Municipale, déléguée		
013. BERTHEMET Pascal , Conseiller Municipal		
014. DAUMAS Jérôme , Conseiller Municipal, délégué		
015. RONDEL David , Conseiller Municipal		
016. SELLIER Claire , Conseillère Municipale		
017. BAGNIS Benjamin , Conseiller Municipal		
019. CURNIER Marie-Lyne , Conseillère Municipale		
020. ARMANT Thierry , Conseiller Municipal		
021. HANET Serge , Conseiller Municipal		

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

023. ARNICOT Aude , Conseillère Municipale	
024. LONG Robert , Conseiller Municipal	
026. LUC CATHY , Conseillère Municipale	
027. QUAGHEBEUR , Conseillère Municipale	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 29/12/2025

Reçu en préfecture le 29/12/2025

Publié le

ID : 084-218400471-20251222-DELIB2025122276-BF